

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE D'ENTREPRISES

Contenu de l'AAP	MISSION 1 Accueil, information et orientation			MISSION 2 Accompagnement amont des candidats à la reprise		MISSION 3 Suivi post-reprise
				PHASE 1 Diagnostic et définition d'un plan d'actions	PHASE 2 Construction et consolidation du plan d'actions	
Réponse CCI	Accueil et orientation	Réunion d'information collective	Entretien découverte	Entretiens de positionnement	Accompagnement individuel	Suivi de la jeune entreprise
		3h30	0h30 à 1h00	1h30 à 3h	de 6h à 18h avec un parcours type de 12h	20h sur 3 ans (10, 6 et 4h)
Objectifs	Prendre en charge le porteur de projet sans <i>a priori</i> et de façon individualisée en fonction de son avancement dans le processus entrepreneurial.	À l'instant t, aider le porteur de projet à décider de la poursuite ou non de sa démarche entrepreneuriale en l'informant sur les étapes de la reprise.	Clarifier l'idée, évaluer l'état d'avancement du porteur de projet, affiner ses besoins afin de bâtir un parcours d'accompagnement individualisé et personnalisé.	Mettre au clair et tester l'idée de reprise d'entreprise. Identifier le porteur, ses motivations et évaluer la cohérence avec son projet. Dégager les points forts et les zones de risques du projet. Etablir un plan d'actions et formuler des préconisations.	Prendre en compte les différentes facettes socio-économiques du projet de reprise pour aboutir à la réalisation d'un plan d'affaires réaliste, convaincant et finançable. Accompagner le passage du projet à une activité rentable. Optimiser la recherche de financements.	Accompagner la réussite du lancement de l'entreprise et la pérenniser. Simplifier la vie du jeune dirigeant. Accompagner l'apprentissage du métier de dirigeant. Assurer le bon démarrage de l'entreprise pour qu'elle se développe tel que le dirigeant le souhaite.

ACCOMPAGNATEUR RÉFÉRENT

Modalités	Sans rendez-vous. Primo accueil : traitement des appels téléphoniques, mails et visites spontanées.	Sur inscription. « Etes-vous prêt à vous lancer ? » Tous les 15 jours, 1 fois par an, atelier à la reprise d'entreprises traitant d'un thème spécifique.	Sur rendez-vous. Entretien individuel avec un conseiller reprise En complément : appui à la recherche de cibles (bourse d'opportunités et approche directe).	Sur rendez-vous. <i>A minima</i> , 1 entretien individuel avec un conseiller. Utilisation de 3 tests pour mesurer les motivations et capacités entrepreneuriales.	Entretiens individuels avec un conseiller reprise. Orientation ponctuelle possible vers des conseillers spécialisés CCI suivant le besoin. 2.1 - Estimer la valeur de l'entreprise à reprendre. 2.2 - Réaliser les différents diagnostics de la cible. 2.3 - Définir sa stratégie marketing et commerciale. 2.4 - Passer du business model au plan d'affaires (business plan) et établir un prévisionnel financier. 2.5 - Choisir sa forme juridique, sociale et fiscale. 2.6 - Préparer et optimiser sa recherche de financements.	Entretiens individuels avec un conseiller reprise. <i>A minima</i> , 3 entretiens individuels la première année (10 heures au total) réalisés prioritairement au siège de l'entreprise (sauf demandes particulières du dirigeant). Durée dégressive en année 2 et 3 (respectivement 6 et 4 heures).
-----------	--	---	--	---	--	---



Outils
Méthodes

Entretiens en face-à-face avec un conseiller référent. **Bourse d'opportunités TRANSENTREPRISE.**
Plateforme d'accompagnement collaboratif *CCI Business Builder* (permettant le travail à distance), fiches professionnelles (Agence France Entrepreneur), logiciel de prévisionnel RCA Prévision flash. Mises en relations avec partenaires financeurs : banques, PFIL,

Autres
outils
CCI

Orientation possible vers d'autres prestations CCI BAYONNE PAYS BASQUE :
- atelier « Juridique, fiscal et social »
- formation certifiante « 5 jours pour entreprendre » pour acquérir les compétences clés du futur dirigeant d'entreprise.
- solutions d'hébergement (formules pépinière, hôtel et domiciliation commerciale).